



11.000586 15 AVR 2020
DECISION N° _____ /MINFOPRA/SG/C.AD-HOC/ST DU _____,
PORTANT MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS AU MINISTERE DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,
PRESIDENT DU COMITE AD-HOC,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;

Vu le décret n°78/484 du 09 novembre 1978, fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat relevant du code de travail ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ; modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012, portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;

Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018, portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n°008662/MINFOPRA du 29 novembre 2018, portant création, organisation et fonctionnement du Comité ad hoc chargé du recrutement des personnels temporaires pour le compte de l'Intendance du Palais de l'Unité, des pavillons et Résidences Présidentiels, des Services du Premier Ministre, du Ministère de la Défense et des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, au titre de l'exercice budgétaire 2019 ;

Vu la correspondance n°B70/d-16/SG/PM, du Secrétaire Général des Services du Premier Ministre en date du 18 février 2019, répercutant les instructions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement sur la contractualisation de tous les personnels temporaires en service à l'Intendance du Palais de l'Unité, des pavillons et Résidences Présidentiels, dans les Services du Premier Ministre, au Ministère de la Défense et dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Les personnels dont les noms suivent, retenus dans le cadre de la contractualisation des personnels temporaires en service dans certaines administrations, sont mis à la disposition du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

Il s'agit de :

N°	NOMS ET PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	CADRE
1	ALO'O EDOU Baron-Elvis	20/11/1991	MFOUA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
2	AMBARA Martin Bertin	13/01/1985	AKONOLINGA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
3	ANGO ANGO Ross Dadyson	29/10/1995	MEZESSE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
4	ANGUE Gisèle Brenda	12/02/1999	MEYO - CENTRE	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
5	ATANGANA TSANGA Pius Rodrigue	22/07/2000	MVOUA	EMPLOYE DE BUREAU
6	AYANGMA Franck Donald	18/06/1988	EBOLOWA	EMPLOYE DE BUREAU
7	AYI SI Richard Aristide	27/08/1988	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
8	BATANGA ENDANGA Colette	25/05/1995	YEBEKOLO	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
9	BELIBI Antoine Yvan	26/05/1990	YAOUNDE	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
10	BENE ATANGANA Oscarine Desirée Bernardine	15/07/1994	BENEBALOT	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
11	BENGO Pierre Martial	01/10/1995	YAOUNDE	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
12	BENGONO MEBARA Pierre Philippe	21/12/1994	YAOUNDE	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
13	EBA ODEN NINA Christelle Fabrice	02/04/1989	DOUALA	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
14	ESSENGUE NDJANA Diana Linda	18/04/1997	NYOM II	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
15	EYINGA ONDOUA Gaële Linda	17/07/1993	SANGMELIMA	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
16	KAZE SAF Jacquie Marie Noel	27/12/1979	NGUELEMENDOUKA	EMPLOYEE DE BUREAU
17	LIBII BANACK YAMBEN Clément Francky	12/07/1993	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
18	MADOUME BIBONO Georges Perkin's	20/02/1993	BATOURI	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
19	Mary Jacky MOTHE	04/09/1989	POUMA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
20	MEKONO MBOLO Cédric Francis	09/12/1992	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
21	MENYE MENGUE Paul Idriss	03/07/1990	NDJAZENG	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
22	MESSANGA ETOUNDI NEE NTAMDJOA Tatiana Julie	26/11/1985	POUM-POUM	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION

23	MINFENDA BITJEKI Aristide Franck	16/12/1991	AKOŊLINGA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
24	NDZENGUE AWONO Alain Joël	14/07/1978	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
25	NGAMBA MANGA Cécile Gaëlle	09/10/1984	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
26	NGOMAYI Pauline Pélagie	17/06/1994	NGOUMOU	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
27	NYOBE Adalbert Lionel	05/10/1989	DSCHANG	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
28	ONDJII NGUEMA Jean Balthazard	19/05/1990	EBENGON	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
29	SOUGA NTEDE Ines Yannick	10/10/1990	NKOLAMOUGOU	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
30	TAFON Franklin KWAELA	10/10/1992	DOUALA	EMPLOYE DE BUREAU
31	TSOGO Jean Claude	21/06/1985	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
32	ZANG MBIDA Josiane	30/05/1984	YAOUNDE	EMPLOYEE DE BUREAU

Article 2: (1) Les intéressés sont astreints à prendre le service dans ladite administration dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de signature de la présente décision.

(2) Passé ce délai et en l'absence de tout certificat de prise de service, le processus de recrutement sera annulé en ce qui les concerne exclusivement.

Article 3 : Le certificat de prise de service doit être signé par le Chef de structure ou un responsable assumant les fonctions de gestion des ressources humaines dans l'Administration concernée.

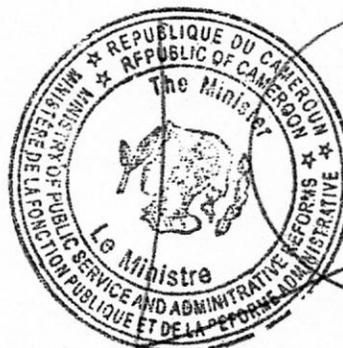
Article 4 : Ledit certificat de prise de service assorti d'une copie de l'acte d'affectation, sera retourné par bordereau au Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Président du Comité Ad-hoc.

Article 5 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 15 AVR 2020

AMPLIATIONS :

- SG/PM
- MINFI
- MINFOPRA/CAB/SG/DCNS/DGC
- ST/C.AD-HOC
- INTENDANCE / PRC
- MINDEF
- CONSUPE



Joseph Lé